

BOURSE AUX PROJETS CREDIT MUTUEL - OSV

Année 2025

Dans le cadre du **partenariat entre la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes du Sport Universitaire site de Lyon, la Caisse Fédérale du Crédit Mutuel et l'Office du Sport Villeurbanne (OSV)**, une bourse aux projets est mise en place.

Les demandes devront porter sur l'organisation de **projets associatifs** et/ou de **manifestations sportives** organisées par les AS se déroulant dans l'académie de Lyon et ouvertes à tous les étudiants.

Les projets devront s'inscrire dans un des cinq axes suivants :

- 1) Valorisation de la ligue du sport U et de l'AS**
- 2) Pratique féminine**
- 3) Actions autour de la santé**
- 4) Actions autour du handicap**
- 5) Responsabilisation des étudiants**

Seuls les projets validés par l'association sportive (A.S.), affiliée à la FFSU via la LAURASU site de Lyon, représentant l'établissement universitaire, seront étudiés.

Le président de l'A.S. a, à sa charge la vérification du budget soumis à la commission bourse aux projets et se porte garant de la faisabilité de l'organisation ainsi que de ses organisateurs.

Les subventions seront versées à l'A.S. uniquement.

Mode d'attribution des subventions :

- **AS implantées sur le territoire de Villeurbanne** : Accès aux enveloppes Crédit Mutuel et OSV.
Attention pour l'enveloppe OSV une contrepartie est désormais demandée aux étudiants dont les projets seront soutenus financièrement. Il s'agira de l'engagement d'être présent le jour des Foulées de Villeurbanne, le dimanche 16 mars 2025 (7H30 à 13H30) pour prêter main forte sur l'encadrement des parcours (postes de responsable de secteur, responsable des ravitaillement, signaleurs).
- **AS hors secteur de Villeurbanne** : Accès à l'enveloppe Crédit Mutuel uniquement

Pour tous les projets, la mise en avant du soutien du Crédit Mutuel et/ou de l'Office des Sports de Villeurbanne est demandée sur tous les supports de communication. Les photos de l'évènement feront apparaître les banderoles des partenaires.

Echéancier :

- Dépôt des dossiers **avant le 7 décembre 2024** à mralfanokalli@sport-u.com
- Etude des dossiers par la Commission **le mercredi 11 décembre 2024**
- Conditions de mise en paiement des sommes allouées au porteur de projet :

▪ Fiche Bilan de l'action subventionnée à retourner à la LAURASU **dans le mois** qui suit l'évènement **et au plus tard avant fin septembre 2025.**

▪ Factures à hauteur de la subvention allouée. ***Les factures concernant des prestations alimentaires et les frais de déplacement ne sont pas acceptées.***

▪ Retour d'image : Affiche - Flyer - Photos de l'évènement

RENSEIGNEMENTS

COORDONNEES DE LA PERSONNE CHARGEE DU SUIVI DE L'ACTION

NOM:

Prénom:

Téléphone:

Adresse électronique:

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ASSOCIATION SPORTIVE

NOM DE L'ASSOCIATION SPORTIVE (en toutes lettres) :

Nombre d'étudiants de l'établissement :

Nombre de licenciés FF Sport U :

Nombre d'enseignants :

DOCUMENTS OBLIGATOIRES A JOINDRE AU DOSSIER

Le compte rendu de la dernière assemblée générale

Le rapport financier approuvé par l'assemblée générale

Le budget prévisionnel de l'A.S. et **le budget prévisionnel du projet**

RENSEIGNEMENTS SUR LE PROJET

Intitulé du projet :

Date:

Lieu :

Nombre de licenciés FF Sport U concernés : Femmes =

Hommes =

Nombre de non licenciés concernés : Femmes =

Hommes =

Nombre d'équipes ou de participants : Femmes =

Hommes =

Nombre d'organiseurs : Femmes =

Hommes =

Cette action est-elle soutenue par l'établissement : OUI NON

Si OUI, comment :

1) CONTENU DETAILLE DU PROJET

2) OBJECTIFS

Mise en place des règles sécuritaires :

Certificat médical exigé: OUI NON

Médecins, secouristes: OUI NON

Autres:

BUDGET PREVISIONNEL

DEPENSES	Prévisionnel	RECETTES	Prévisionnel
Dépenses directes affectées à l'action		Recettes directes affectées à l'action	
60 - Achats		70 - Ventes de produits finis, prestations de services, marchandises...	
- Achats de prestations de services		- Prestations de service	
- Achats non stockés de matières et fournitures		- Billetterie	
- Fournitures non stockables (eau, énergie)		- Participations des compétiteurs	
- Fournitures d'entretien et de petit équipement		- Vente de marchandises	
- Fournitures administratives		- Produits des activités annexes	
- Equipement			
- Autres fournitures			
61- Services extérieurs		74 - Subventions d'exploitation	
- Sous-traitance générale		- Etat	
- Frais fédéraux		- CNDS	
- Locations		- Emplois aidés	
- Entretien et réparation		- Conseil Régional	
- Assurances		- Conseil Général	
- Documentation		- Intercommunalité(s)	
- Divers			
62 - Autres services extérieurs		- Commune(s)	
- Rémunérations intermédiaires et honoraires			
- Publicité et publications		- FSDIE	
- Déplacements, missions		- Fonds européens	
- Frais postaux et de télécommunications		- BOURSE AUX PROJETS CM - OSV	
- Services bancaires, autres		- Autre Ligue	
63 - Impôts et taxes		- Comité départemental	
- Impôts et taxes sur rémunérations		- AS (autofinancement)	
- Autres impôts et taxes		- Autres recettes (précisez)	
64 - Charges du personnel			
- Rémunération des personnels			
- Charges sociales			
- Autres charges du personnel		75 - Autres produits de gestion courante	
65 – Autres charges de gestion courante		- dont Cotisations	
66 – Charges financières		76 – Produits financiers	
67 - Charges exceptionnelles		77 – Produits exceptionnels	
68 - Dotation aux amortissement		78 – Reprises sur amortissements	
Dépenses indirectes affectées à l'action		Recettes indirectes affectées à l'action	
- Charges fixes de fonctionnement		79 – Transfert de charges	
- Frais financiers			
- Autres			
Sous total des dépenses		Sous total des recettes	
86 - Emploi des contributions volontaires en nature		87- Contributions volontaires en nature	
- Secours en nature		- Bénévolat	
- Mise à disposition gratuite		- Prestations en nature	
- Personnels bénévoles		- Dons en nature	
-		-	
TOTAL DES DEPENSES		TOTAL DES RECETTES	

Je soussigné,Président(e) de l'Association Sportive :

Atteste sur l'honneur que les renseignements fournis sont exacts et que l'association sportive mentionnée ci-dessus demande une subvention au titre de la Bourse aux projets Crédit Mutuel - OSV pour un montant de :

_____ euros.

Fait à _____, le _____,

Signature du Président et cachet de l'association sportive :